

Image not found or type unknown



Réintégration sur le sol Français après déménagement

Par **berram**, le **05/09/2016** à **00:28**

BONJOUR marque de politesse [smile4]rn rn j'ais vécu en France de 1972 à 1983(âgé de 20 ans à l'époque) .j'ais eu une carte de séjour de 10 ans que j'ais restituée pour le retour en Algérie qui était valide jusqu'en 1990. forcé par mes parents .pourrai je demander mon retour en France ou même une naturalisation. merci